

*Les crédits*

la Chambre vont appuyer sa nomination après l'avoir entendue. C'est un exemple de la fantaisie totale du Bloc québécois.

*[Traduction]*

Lorsqu'on lit la motion du Bloc, on se demande où étaient passés les gens de ce parti ces derniers temps. Comme Rip Van Winkle, ils devaient dormir. Ils ne tiennent pas compte du tout de la déclaration du premier ministre, qui a affirmé clairement notre volonté de confier aux provinces l'entière responsabilité dans le domaine de l'éducation et de la formation.

Le dépôt, vendredi dernier, du projet de loi sur l'assurance-emploi réaffirme clairement que l'éducation et la formation sont de compétence provinciale. En outre, nous irions même plus loin en acceptant de partager avec les provinces les domaines directement liés à l'emploi qui sont maintenant de notre ressort constitutionnel. Nous sommes prêts à travailler de concert avec les provinces, à planifier, à collaborer avec elles dans un but: former un partenariat pour l'emploi.

Pourtant, les députés du Bloc présentent une motion totalement hors de propos. Ils affirment que le projet intensifiera l'intervention et les activités du gouvernement fédéral et que ce dernier refuse de se retirer de ce champ de compétence. Peut-être ont-ils du mal à accepter qu'on leur réponde oui. Lorsque nous affirmons que nous allons faire exactement ce qui nous est proposé, ils semblent abasourdis et incapables de décrypter la proposition. Cela confirme ce que je soupçonnais, à savoir que tous les discours, toutes les motions et tous les commentaires étaient déjà rédigés avant même que nous ne donnions suite à l'initiative du premier ministre ou que nous ne déposions le projet de loi. Ils ont retiré leurs vieux textes des coffres-forts, sorti leurs anciens discours, changé les dates et présenté les mêmes documents à nouveau, sans regarder la réalité, ni prendre note des faits et des signes prometteurs.

• (1050)

Grâce à l'initiative annoncée vendredi, nous pourrions commencer à établir, avec les provinces, les collectivités et les personnes, de nouvelles relations axées sur la création d'emplois et le développement du marché du travail. Nous amorçons un nouveau dialogue sur les modalités de concertation et les arrangements visant le partage des responsabilités. Les chômeurs se fichent bien que les emplois relèvent des provinces ou du fédéral. Ce qu'ils veulent, c'est du travail, un point c'est tout. Voilà le fond de la question.

En écoutant la députée de Mercier, je me suis rendu compte peu à peu qu'elle s'inquiétait beaucoup plus du transfert de pouvoirs aux bureaucrates des capitales provinciales que du transfert d'argent directement aux personnes pour qu'elles puissent retourner au travail. La vraie question qui est au cœur de cette motion, c'est le pouvoir, pas l'emploi. C'est la possibilité de contrôler et de gérer, pas de fournir une nouvelle liberté d'action aux particuliers. Le débat porte vraiment là-dessus. Il porte sur une forme de gouvernement à l'ancienne. Il cherche à retarder les pendules.

Alors que les Canadiens, de quelque région qu'ils soient, attendent du gouvernement un nouveau leadership, de nouvelles formules et de nouvelles méthodes, les partis d'opposition se retranchent dans un passé romantique, essayant une fois de plus de ressortir les vieux discours écrits il y a 30 ou 40 ans, sans se préoccuper des nouvelles réalités, des réalités qui sont difficiles dans un monde où le travail a changé considérablement.

Cette modernisation du système d'assurance-chômage au Canada est fondée sur une réalité importante: le monde du travail est en évolution et nous devons nous tenir à jour pour nous adapter à ce monde du travail. C'est pour cela que les mesures que nous avons présentées prévoient que la responsabilité qui avait été confiée au gouvernement fédéral par les provinces en 1941, celle d'être responsable des programmes essentiels d'assurance-chômage, devait être modernisée. Je serai le premier à dire que, au cours des années, ce programme s'est révélé très utile. Il a fourni une aide considérable à des générations de Canadiens confrontés au chômage.

Nous devons être vraiment fiers du fait que le gouvernement fédéral a été en mesure de garantir la sécurité non seulement des individus, mais également des régions. Nous avons pu assurer le partage des richesses, de la croissance et des emplois des régions favorisées avec celles qui l'étaient moins. C'était cela, le génie du programme. Il était construit sur le partage, une chose qu'oublie nos amis d'en face. Le partage ne fait pas partie de leur vocabulaire. La collaboration ne fait pas non plus partie de leur vocabulaire. Ils ont cette idée que, d'une façon ou d'une autre, ils peuvent avoir un système national d'assurance qui permette au Canada de distribuer de l'aide et d'assurer la sécurité, parce que nous en profitons tous. Ce n'est pas une question de charité, mais d'investissement. Nous devons nous assurer que nous sommes en mesure de soutenir les diverses mesures dans les régions où il y a un chômage élevé, de sorte que les régions où le chômage est plus faible n'aient pas à supporter le fardeau des migrations.

Ce plan a pratiquement toujours fonctionné, mais nous le modifions parce que le Canada est en train de changer. Ce que nous avons découvert ces dix dernières années et quelque, c'est que la structure originale ne pouvait plus répondre à un monde où le travail a changé, où l'on compte maintenant des centaines de milliers de travailleurs à temps partiel, où les gens qui occupent plusieurs emplois ne bénéficient d'aucune protection et où des gens doivent affronter des problèmes d'adaptation plus difficiles que jamais en raison des changements que l'on observe dans les emplois ou les compétences requises.

Toutes les analyses et les études effectuées tant à l'étranger que chez nous s'accordent sur un point: plus on a un niveau élevé d'instruction et de compétence, plus on a des chances de trouver un emploi. Nombreux sont les anecdotes et les exemples de gens bardés de diplômes qui ne peuvent pas trouver un emploi. C'est une des raisons qui nous a amenés à mettre sur pied le programme d'apprentissage pour jeunes qui facilite la transition de l'école au marché du travail, grâce au soutien des industries et aux petites et moyennes entreprises.